

NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

UNE RENCONTRE EST PREVUE LE 8 FEVRIER 2007

Merci de faire remonter vos doléances pour cette négo qui comprend entre autre :

LES SALAIRES

CECI RAPIDEMENT

Par avance, merci de votre collaboration pour cette négociation.

Doléances à adresser au Délégué Syndical Central :

M Jacques SOLER
2 Les Brémondrières
26120 MONTMEYRAN

